

France-Paris: Computer-related services

OJ S 38/2021 24/02/2021

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Métropole du Grand Paris

Postal address: 15-19 avenue Pierre Mendès-France

Town: Paris

NUTS code: FR101 Paris

Postal code: 75013

Country: France

E-mail: Commandepublique@metropolegrandparis.fr**Internet address(es):**Main address: <https://www.metropolegrandparis.fr/fr>Address of the buyer profile: <https://marches.maximilien.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise>.

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=786824&orgAcronyme=d7x](https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise)

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise>.

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=786824&orgAcronyme=d7x](https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise)**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Infogérance des systèmes d'information et de communication de la Métropole du Grand Paris

Reference number: 006.AOO.DSI.2021

II.1.2. Main CPV code

72500000 Computer-related services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

La consultation concerne des prestations d'infogérance des systèmes d'information et de communication de la Métropole du Grand Paris. Il a pour objet l'ensemble des prestations nécessaires au fonctionnement, au maintien en conditions opérationnelles, à la mise à l'état de l'art et à l'évolution des systèmes d'information et de communication de la Métropole.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

72514200 Facilities management services for computer systems development, 72250000 System and support services, 30200000 Computer equipment and supplies

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR101 Paris

II.2.4. Description of the procurement

Il s'agit d'une procédure formalisée passée en application des articles R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique. Elle prend la forme d'un accord-cadre mono-attributaire.

L'accord-cadre est mixte, il comprend:

- une partie conclue à prix global et forfaitaire;
- une partie à bons de commande passée en application des articles R. 2162-13 à R. 2162-14 dans les limites financières suivantes:
 - sans montant minimal en euro(s) (HT) pour la durée totale du marché;
 - sans montant maximal en euro(s) (HT) pour la durée totale du marché.

Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins. Le présent accord-cadre est estimé à 650 000 EUR HT par année (prix forfaitaires et unitaires compris). L'accord-cadre est financé par le budget de la Métropole du Grand Paris.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 65

Quality criterion - Name: Critère environnemental / Weighting: 5

Price - Weighting: 30

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement trois fois par période successive d'un an sans que la durée totale puisse excéder quatre ans.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

La Métropole se réserve le droit de recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable pour la réalisation de prestations similaires dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, uniquement pour la partie à prix forfaitaire.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

La présente consultation n'est donc pas allotie. Tous les éléments du présent accord-cadre sont interdépendants techniquement. Le fractionnement en lot rendrait techniquement difficile l'exécution de ce type de mission de manière cohérente et augmenterait le coût global de l'accord-cadre.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- une lettre de candidature et, le cas échéant, d'habilitation du mandataire par les cotraitants (ou l'imprimé DC1 fourni par la Métropole);
- le(s) pouvoir(s) habilitant le signataire à engager le candidat individuel ou chaque membre du groupement (extrait Kbis, délégation de signature...);
- conformément à l'article R. 2143-3, une déclaration sur l'honneur (ou l'imprimé DC1 fourni par la Métropole) indiquant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L. 2141-5 du code de la commande publique.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- a) déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ou, le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- b) liste des principales prestations techniques informatiques et de la communication effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- c) déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat, affectés sur des prestations telles que celles objet du présent accord-cadre, tant en mode services récurrents qu'en mode projet, pour chacune des trois dernières années.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 22/03/2021 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 5 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 22/03/2021 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Le jugement des offres sera effectué selon les critères indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante:

— critère 1: la valeur technique notée sur 65 points, à partir des éléments suivants contenus dans le mémoire technique:

—— qualité du service proposé (35 points): les modalités d'organisation, processus et méthodes mises en œuvre pour répondre aux exigences du CCTP qui seront proposées (15 points);

—— les compétences de l'équipe dédiée sur le périmètre de l'accord-cadre (10 points);

—— les ressources prévues pour la réalisation des prestations (ressources humaines et techniques liée à la partie service) (5 points);

—— les engagements de niveau de service proposés (5 points);

—— qualité technique pour la réalisation des prestations (30 points): qualité et cohérence des matériels ainsi que la qualité et l'exhaustivité du catalogue proposé (10 points); cohérence, fiabilité et sécurité de l'architecture cible proposée (10 points); qualité fonctionnelle des services associés aux matériels (10 points);

— critère 2: le prix, noté sur 30 points, sera apprécié au regard de l'addition des montants suivants indiqués dans le Détail quantitatif estimatif (DQE) et pondérés comme indiqué à l'article 8 du règlement de la consultation. La méthode utilisée pour le calcul de la note du prix P1 des prestations est la suivante: la meilleure offre obtient la note de 3. La note des autres offres est obtenue en application de la formule suivante: $(3 \times \text{valeur de la meilleure offre}) /$

valeur de l'offre. La méthode utilisée pour le calcul de la note du prix P2 des prestations est la suivante: la meilleure offre obtient la note de 15. La note des autres offres est obtenue en application de la formule suivante: $(15 \times \text{valeur de la meilleure offre}) / \text{valeur de l'offre}$. La méthode utilisée pour le calcul de la note du prix P3 des prestations est la suivante: la meilleure offre obtient la note de 12. La note des autres offres est obtenue en application de la formule suivante: $(12 \times \text{valeur de la meilleure offre}) / \text{valeur de l'offre}$. La note finale du critère prix sera constituée par l'addition des notes obtenues pour les prix P1, P2 et P3;

— critère 3: critère environnemental noté sur 5 points, sera apprécié à partir de la démarche environnementale de l'entreprise (recyclage, empreinte environnementale des livraisons, empreinte environnementale du datacenter...) décrite dans le mémoire technique. Les modalités de retrait du DCE et de dépôt des offres sont précisées dans le règlement de la consultation.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: Grefte.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594646

Internet address: <http://paris.tribunaladministratif.fr/>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

— référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat;

— référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA;

— recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat);

— recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.5. Date of dispatch of this notice

19/02/2021